



En mai 2020, le gouvernement wallon annonçait sa stratégie pour la santé mentale dans le contexte de la pandémie du Covid-19. Cette mesure a permis au secteur des Services de Santé mentale d'intensifier leurs actions et de diversifier leur offre de soin.

Dans le nouveau décret des Services de Santé Mentale, voté ce 10 janvier 2024 et les AGW votés ce 25 avril 2024, il n'a pas été possible d'augmenter le volume clinique. Seule une revalorisation des frais de fonctionnement et du barème des psychiatres a été actée.

Le secteur fait donc face à un gel de son cadre de fonctionnement depuis des décennies, alors que les crises successives et multiples provoquent un afflux des demandes, qui, en plus d'augmenter, sont de plus en plus complexes et multifactorielles.

Dans ce contexte, la FéWassm a souhaité objectiver l'évolution de leurs activités depuis la période pré-Covid jusqu'à aujourd'hui pour anticiper les conséquences sur la population wallonne et les équipes de l'arrêt de la mesure Get Up wallonia (GUW).

## ENQUÊTE FeWassm 2024

### Evolution de l'activité en Services de Santé Mentale depuis la mesure Get Up

Cette enquête a été menée par le groupe de travail GUW, composé de 10 SSM<sup>1</sup>, au sein de la Commission Politique et Stratégique de la FéWassm. Ce GT a été entouré d'un groupe de travail élargi, composé lui de 6 SSM<sup>2</sup>, chargé de relire, amender et bonifier les propositions et les travaux.

Elle a été réalisée tout début 2024. Nous avons travaillé sur 2 années de référence : 2019 et 2023.

52 SSM ont répondu à cette enquête. Vous trouverez le tableau complet de données anonymisées en annexe. Ces 52 SSM comptabilisent 48 ETP supplémentaires, qui émanent de la mesure Get Up, en 2023 comparativement à 2019.

De manière globale, on constate des impacts importants tant en termes de quantité de prestations qu'en termes de qualité des démarches initiées.

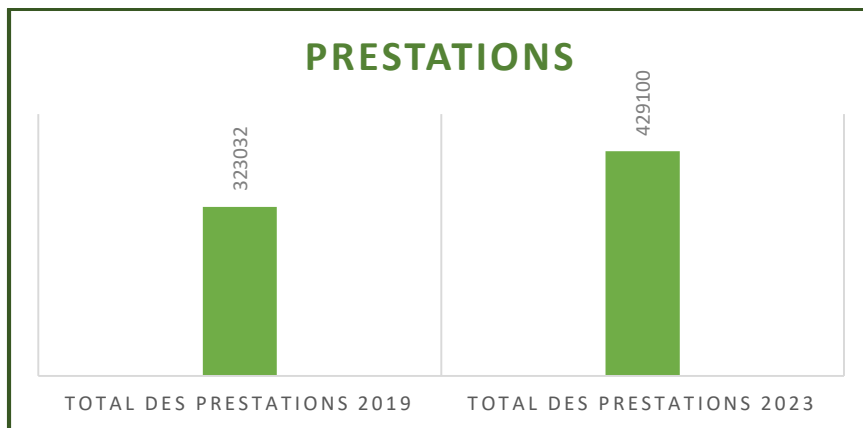
---

<sup>1</sup> Le SSM « Entre Mots », le SSM Le Méridien de Visé, le SSM de SSM Comblain/Nandrin, le SSM de Namur-Balances, le SSM du Tournaisis, le SSM de Florennes, le Pôle Santé Mentale de la Province de Namur, le Pôle Santé mentale de la Province de Luxembourg, le SSM de Ciney et le SSM d'Andenne.

<sup>2</sup> Le Pôle Santé mentale de la Province du Hainaut, Le SSM tandem de Nivelles, le SSM le Dièse de Le Roeulx, le SSM « L'espoir » de Malmedy, le SSM du Nord et centre Luxembourg, le SSM Cdg Léon Bernus de Charleroi

## En termes quantitatifs

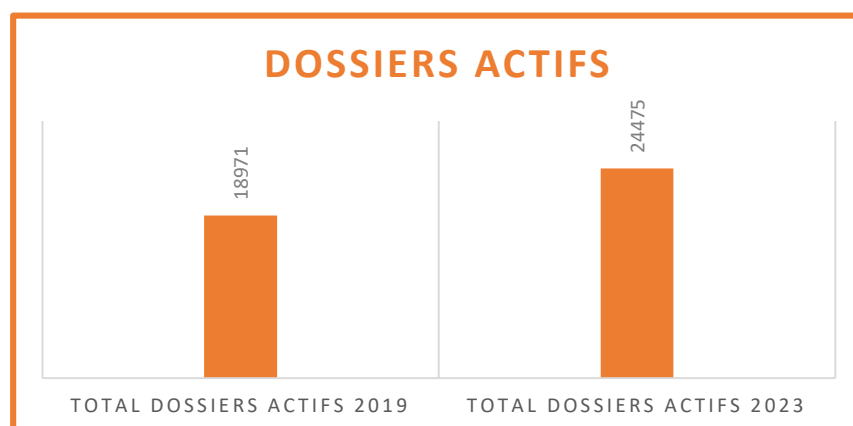
Comme le montre le graphique ci-dessous, sur les 52 SSM répondants, on peut constater **une augmentation des prestations de 33%**, soit 106 068 prestations de plus entre l'année 2019 et l'année 2023, et ce, malgré le fait que 12 SSM ont enregistré une diminution de prestations, due à la vacance de certains contrats et/ou des changements dans les modalités d'encodage.



**Augmentation de 33 %**

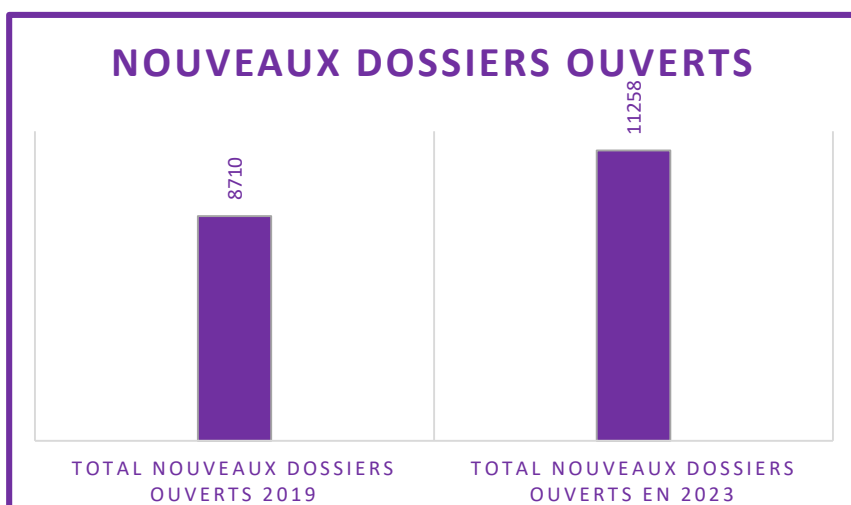
Le graphique ci-dessous, quant à lui, montre **une augmentation de 30% des dossiers actifs**. Par « dossiers actifs », nous entendons l'ensemble des dossiers ouverts la ou les année(s) précédente(s), et toujours en cours durant l'année de référence plus, l'ensemble des nouveaux dossiers ouverts au cours de l'année de référence.

On observe qu'en 2023, les 52 SSM répondants avaient 5504 dossiers actifs de plus qu'en 2019.



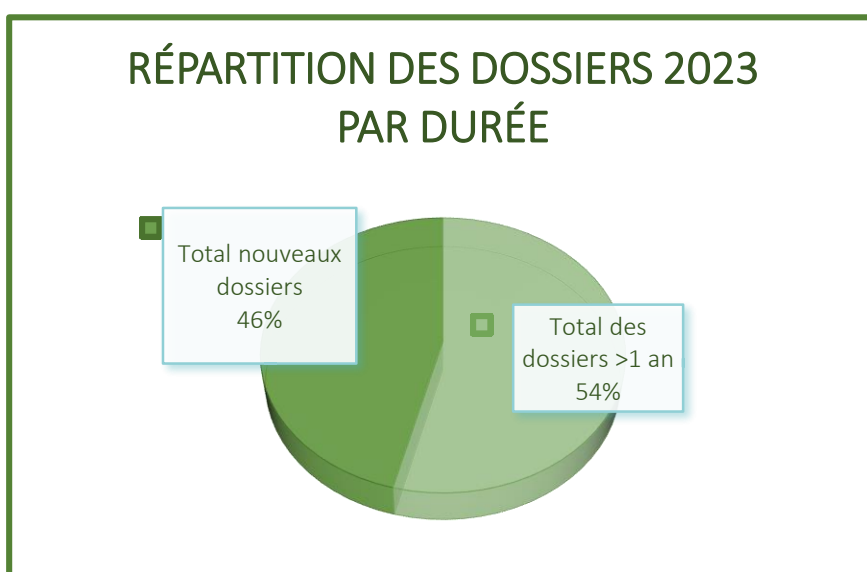
**Augmentation de 30 %**

Nous observons également la même tendance en termes de nouveaux dossiers ouverts. En effet, dans le graphique repris ci-dessous, on constate **une augmentation de 30% des nouveaux dossiers ouverts**. En 2023, 11 258 dossiers ont été ouverts soit 2548 dossiers de plus qu'en 2019.



Augmentation de 30%

Le graphique ci-dessous analyse conjointement les deux graphiques précédents. Dans ce graphique, on observe que **46% des dossiers 2023 sont de nouveaux dossiers**. La répartition est approximativement la même en 2019. Cela signifie que, chaque année, un nombre important de suivis se clôturent tout en assurant une continuité de soins pour les personnes les plus fragilisées.



Le graphique ci-après met en avant la saturation des services. Au 31 décembre 2023, les SSM constataient encore une saturation importante qui s'observe à partir de 2 données : le nombre de réorientations et le nombre de personnes en liste d'attente.

Nous tenons à préciser que les SSM ont, sur ce point, des pratiques différentes. Certains SSM ne souhaitent pas mettre les personnes en liste d'attente et travaillent d'emblée à les orienter vers des services qui peuvent plus rapidement répondre à leur demande. Pour d'autres, compte tenu du contexte local, la réorientation n'est pas toujours possible, la liste d'attente est donc la seule possibilité pour les patients d'être inscrits quelque part.

Nous pouvons observer qu'en 2023, **4698 personnes n'ont pu obtenir directement l'aide** dont elle avait besoin. 41% ont été mis en liste d'attente, 59% ont été réorientées.

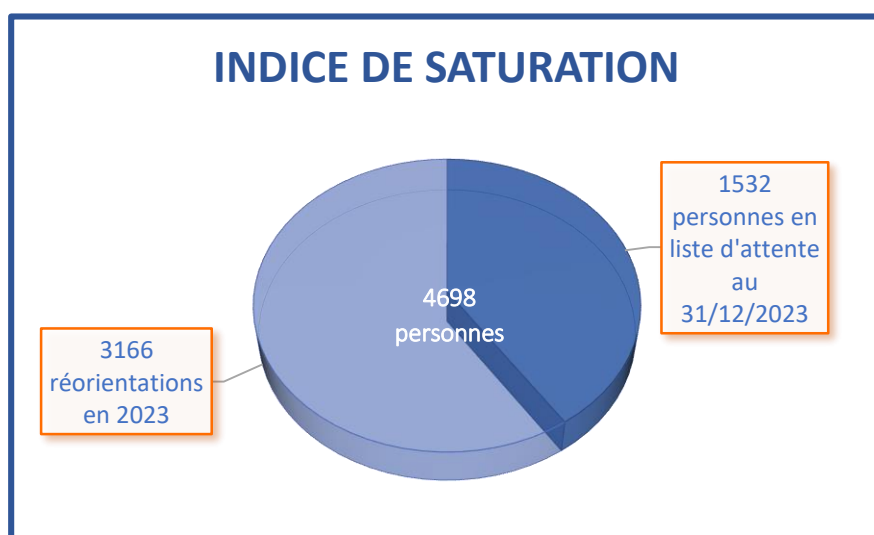
Cet état de fait génère deux effets non négligeables pour les personnes et pour les professionnels.

Pour les personnes, si elles reçoivent une proposition de réorientation par manque de place, elles doivent réitérer leur demande ailleurs. Même si le relais est pris par le SSM, c'est un mécanisme lourd à vivre pour des personnes en grande fragilité psychique. La liste d'attente, par contre, retarde la prise en charge avec un risque de dégradation de la situation.

Cette saturation des réseaux provoque donc une errance médicale dommageable.

Pour les SSM, les travailleurs pointent la charge temporelle et psychique de devoir relayer vers un réseau lui-même saturé ou de devoir mettre en liste d'attente une personne en grande souffrance. Tout ce travail de réorientation accapare un temps important du SSM car toutes les demandes sont accueillies, analysées et relayées.

Les données reprises dans l'annexe 1, montrent une augmentation des réorientations entre 2019 et 2023. Cela signifie donc un alourdissement conséquent dans le travail des équipes.



Enfin, nous pouvons voir, également dans le tableau de données ci-joint (Annexe 1), que ces 52 SSM cumulent 134 ETP en 2023 financés en dehors du cadre SPW-AVIQ. Le secteur des SSM pallie donc le manque structurel de moyens par des financements complémentaires mais parfois précaires.

Ces 52 SSM répondants estiment que, pour résorber la liste d'attente et limiter les réorientations par manque de place, il faudrait 88,5 ETP de plus dans le secteur.

## En termes qualitatifs

Tout d'abord, observe que la mesure Get Up, en apportant des moyens significatifs complémentaires, a eu 2 impacts qualitatifs directs :

1. **La continuité des soins** : malgré le contexte chaotique et malmené par les quarantaines à répétition, et la fermeture de certains relais sociaux, les SSM sont restés ouverts, ont continué leur soutien tout en adaptant leur horaire selon les besoins.
2. **La créativité des services** : les SSM ont déployé de nouvelles pratiques, de nouveaux projets et ont pu prendre en charge de nouveaux publics. Dans l'annexe 2 et 3, vous trouverez une liste complète des nouvelles pratiques mises en place et des nouveaux publics accueillis.

De plus, cette enquête confirme qu'il est nécessaire de continuer à

- **Développer une action pluridisciplinaire** qui est de plus en plus reconnue et utile pour le réseau. Quinze SSM observent que les psychologues de première ligne font appel à leur équipe dans les situations lourdes et/ou quand ils sont saturés. Rien qu'en 2023, ces 15 SSM ont reçu 96 personnes relayées par les PPL de leur région pour une prise en charge pluridisciplinaire. Les SSM eux-mêmes observent pratiquer, de plus en plus, de co-intervention. Dans un contexte où la complexification des situations augmente, l'action pluridisciplinaire est un outil de santé publique reconnu.
- **Protéger la construction d'un lien thérapeutique stable** qui, dans un contexte de crises successives, constitue un outil puissant de santé mentale, notamment pour des personnes prises dans un processus de désaffiliation sociale. Pour assurer ce lien stable, les SSM vont devoir relayer en interne les personnes prises en charge par ces travailleurs « Get Up » vers les équipes « cadre » si rien n'est fait pour poursuivre cette mesure. Nous craignons alors une explosion des personnes en liste d'attente.
- **Sauvegarder une dynamique d'équipe cohérente, solide et intégrée dans le réseau** qu'on sait nécessaire à la prise en charge des personnes confrontées à de multiples privations (logement, alimentaire, lien social, culture, ...). Les équipes, qui ont dû accueillir de nouveaux travailleurs, parfois jeunes, se sont réorganisées, ont formé et encadré tous ces nouveaux collègues, ont lancé des projets spécifiques. Ces nouveaux travailleurs sont, à présent, intégrés dans le réseau et c'est un gage de qualité pour l'avenir.

Enfin, en conclusion, nous souhaitons alerter sur une réalité.

Si nous revenons à la situation 2019, nous estimons que, pour les 65 SSM, **7605 personnes ne seront pas accueillies en 2025.**